



**Votre médecin
juge que vous devez consulter
un médecin spécialiste...**

**... le CRDS montréalais
s'occupe de vous trouver
un rendez-vous**

Québec 

COMMENT SE PASSE LA PRISE DE RENDEZ-VOUS AVEC LE MÉDECIN SPÉCIALISTE?

1. Votre médecin demandera au Centre de répartition des demandes de services montréalais (CRDS) de vous trouver un rendez-vous.
2. Une personne du CRDS vous appellera pour vous offrir un rendez-vous avec un spécialiste.

SACHEZ QUE...

- Le rendez-vous vous sera offert rapidement si votre médecin juge que la situation est urgente.
- Le CRDS vous proposera un rendez-vous avec un spécialiste qui pratique près de chez-vous.
- Votre médecin peut préciser le nom d'un spécialiste, d'un cabinet ou d'un établissement sur sa demande de consultation.

IMPORTANT

Si votre état de santé change avant de rencontrer le spécialiste, rappelez rapidement votre médecin ou votre infirmière praticienne spécialisée (IPS).

Votre médecin a demandé au CRDS de vous trouver un rendez-vous en :

Nom de la spécialité

À compléter lorsque le CRDS vous appellera

Date et heure du rendez-vous :

Adresse : _____

www.crdsmtl.ca

Téléphone : 514 762-2737

